

Envoyé en préfecture le 15/10/2021

Reçu en préfecture le 15/10/2021

Affiché le

ID : 029-212901011-20211009-2021_10_09_09-DE



Landéda, le 1^{er} octobre 2021

CONSEIL MUNICIPAL du 9 octobre 2021

**INSTALLATION DE CAPTEUR DE TEMPÉRATURE ET DE CO2 ET DE COMPTEURS
ÉLECTRIQUES COMMUNIQUANT DANS LE BÂTIMENT DE L'ÉCOLE JOSEPH SIGNOR**

RAPPORT N°09/07/2021

La commune de Landéda a bénéficié, dans le cadre du programme ACTEE 1 porté par le SDEF (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère), d'un audit énergétique pour le groupe scolaire Joseph Signor. Le programme ACTEE est un programme de collecte des certificats d'économie d'énergie (CEE) porté par la Fédération Nationale des collectivités concédantes et des régies (FNCCR). L'objectif de ce programme est de soutenir financièrement des programmes de rénovation énergétique. Il permet également de soutenir financièrement le déploiement de capteurs dans les bâtiments publics.

Suite à cet audit énergétique, il a été proposé par le SDEF, l'installation de capteurs de température et de CO2 et de compteurs électriques communiquant dans le bâtiment de l'école J. Signor.

Les bâtiments publics équipés de capteurs permettent la télérelève des compteurs de fluide (eau, gaz, électricité...). Ces données, croisées avec des capteurs d'ambiance (température, humidité, fréquentation, luminosité, CO2) permettent ainsi un pilotage plus fin des consommations, permettant ainsi une réduction des consommations d'énergies.

Je vous propose donc :

- D'approuver la pose de capteurs de température et de CO2 et de compteurs électriques communiquant dans le bâtiment de l'école J. Signor ;
- D'autoriser Madame le Maire, au nom et pour le compte de la commune, à signer la convention de partenariat avec le SDEF, pour la mise en œuvre d'un service d'objets connectés pour le groupe scolaire Joseph Signor.



Nombre de membres

en exercice	= 27
Présents	= 24
Votants	= 27

Délibération du conseil municipal

N°09/07/2021

Réunion du 09 octobre 2021

INSTALLATION DE CAPTEUR DE TEMPÉRATURE ET DE CO2 ET DE COMPTEURS ÉLECTRIQUES COMMUNIQUANT DANS LE BÂTIMENT DE L'ÉCOLE JOSEPH SIGNOR

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Christine CHEVALIER, Maire de la commune,

Étaient présents : Christine CHEVALIER, David KERLAN, Anne POULNOT-MADEC, Laurent LE GOFF, Nolwenn DAUPHIN, Danielle FAVE, Alexandre TREGUER, Céline PRONOST, Daniel GODEC, Isabelle POUILLAIN, Muriel COLLOMBAT, Hervé LOUARN, Catherine COUSTANCE, Bernard THEPAUT, Marie-Laure LOUBOUTIN, Laurent QUEZEDE, Camille SORDET, Jean-Pierre GAILLARD, Jean-Luc LE ROUX, Erwan DENEZ, Sylvaine COANT, Martine KERFOURN, Christophe ARZUR, Pascale BIHANNIC

Absents :

Jean-Luc CATTIN donne procuration à Christine CHEVALIER

Philippe COAT donne procuration à David KERLAN

Marine VAUTIER donne procuration à Camille SORDET

Madame Pascale BIHANNIC a été élu(e) secrétaire de séance.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, par 27 voix Pour,

Alexandre TREGUER, rapporteur(e), entendu(e),

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Mme le Maire,

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 : Le Conseil Municipal approuve la pose de capteurs de température et de CO2 et de compteurs électriques communiquant dans le bâtiment de l'école J. Signor.

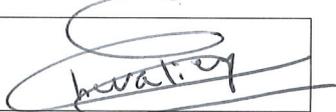
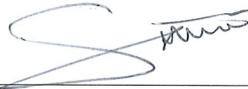
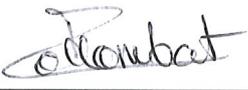
ARTICLE 2 : Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire, au nom et pour le compte de la commune, à signer la convention de partenariat avec le SDEF, pour la mise en œuvre d'un service d'objets connectés pour le groupe scolaire Joseph Signor.

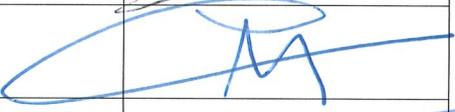
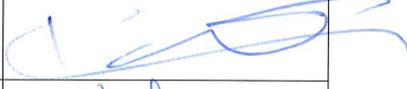
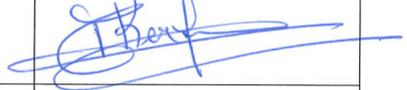
Envoyé en préfecture le 15/10/2021

Reçu en préfecture le 15/10/2021

Affiché le

ID : 029-212901011-20211009-2021_10_09_09-DE

CHEVALIER Christine	
KERLAN David	
POULNOT – MADEC Anne	
LE GOFF Laurent	
DAUPHIN Nolwenn	
CATTIN Jean-Luc	Procuration
FAVÉ Danielle	
TRÉGUER Alexandre	
SIMIER Céline	
GODEC Daniel	
POULLAIN Isabelle	
COAT Philippe	Procuration
COLLOMBAT Muriel	
LOUARN Hervé	

COUSTANCE Catherine	
THÉPAUT Bernard	
LOUBOUTIN Marie-Laure	
QUÉZÉDÉ Laurent	
SORDET Camille	
GAILLARD Jean-Pierre	
VAUTIER Marine	Procuration
LE ROUX Jean-Luc	
DENEZ Erwan	
COANT Sylvaine	
KERFOURN Martine	
ARZUR Christophe	
BIHANNIC Pascale	

Envoyé en préfecture le 15/10/2021

Reçu en préfecture le 15/10/2021

Affiché le

ID : 029-212901011-20211009-2021_10_09_09-DE